



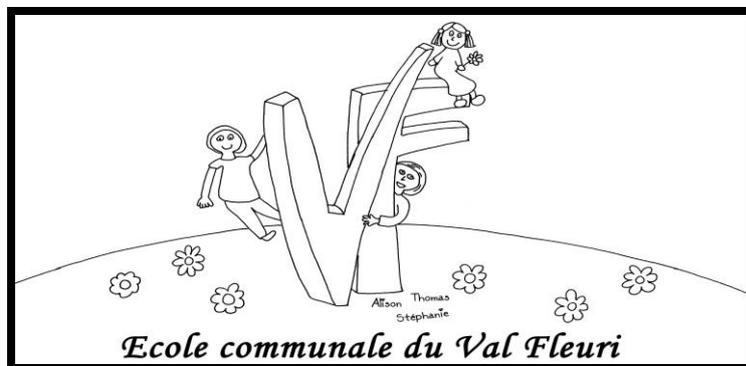
COMMUNE
D'UCCLE

ECOLE DU VAL FLEURI

Prégardiennat

Sections maternelle et primaire

Directions : C.Ghigny – G.Rosar



Uccle, le 24 septembre 2020

Ateliers extrascolaires organisés à l'école du Val Fleuri pour les classes de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} maternelles.

Chers Parents,

L'école du Val Fleuri organise une série d'ateliers extrascolaires dont l'objectif est d'offrir une occupation de qualité **aux élèves inscrits et présents aux garderies** après les heures de cours ou durant le temps de midi. Vous trouverez ci-dessous l'ensemble de ces activités et les renseignements concernant le mode d'inscription.

Avec nos sentiments dévoués.

Les Directions,
C.Ghigny - G.Rosar

1. Atelier « Arts Plastiques » animé par Clelia Colao, artiste plasticienne.

Objectifs : « L'atelier a pour but de créer en abordant différentes techniques, du dessin à l'encre de Chine en passant par le découpage et le collage pour écrire et dessiner notre livre ou notre carnet d'artiste... ».

Public visé et organisation : Tous les lundis et mardis dès le 5 octobre 2020

- 1 atelier pour les élèves de 2^{ème} maternelle le mardi de 15h20 à 16h10
- 1 atelier pour les élèves de 3^{ème} maternelle le lundi de 15h20 à 16h10

Lieu : Local d'Arts plastiques au sous-sol du bâtiment Gatti de Gamond.

Nombre de participants : 12 élèves maximum par ateliers.

Coût : Pris en charge par l'école avec une participation forfaitaire de **25 €**.

2. Activités d'expression corporelle et initiation au théâtre :

J'éveille ma créativité et mon imaginaire... organisé par Charlotte Fisher, professeur et animatrice de stages de théâtre, diplômée d'un master en théâtre et arts du spectacle.

Objectif : « Grâce à des jeux, j'apprends à reconnaître les changements de voix, de gestes et d'émotions qui créent des personnages différents. Puis, en m'aidant de supports ludiques, j'apprends à raconter des histoires. Le tout rehaussé de mes formidables talents (chant, danse, ...) ».

Public visé et organisation : Tous les mercredis et jeudis dès le 14 octobre 2020 dans la salle de projection au sous-sol du bâtiment Gatti de Gamond.

- 1 atelier pour les élèves de 1^{ère} maternelle le jeudi de 15h20 à 16h05.
- 1 atelier pour les élèves de 2^{ème} maternelle le mercredi de 13h30 à 14h20.
- 1 atelier pour les élèves de 3^{ème} maternelle le mercredi de 14h30 à 15h20.

Nombre de participants : 12 élèves maximum par atelier

Coût : Pris en charge par l'école avec une participation forfaitaire de **25 €**.

3. Atelier « Aïkido » animé par Philippe Ponzi, professeur d'aïkido, pour Sho Ryu Aïkido Asbl.

Public visé et organisation : Chaque semaine dès le lundi 5 octobre 2020 dans la salle de projection au sous-sol du bâtiment Gatti de Gamond.

- 1 atelier pour les élèves de 2^{ème} maternelle le lundi de 12h30 à 13h30.
- 1 atelier pour les élèves de 3^{ème} maternelle le mardi de 12h30 à 13h30.

Nombre de participants : 10 élèves maximum par atelier.

Coût : 125 € pour l'année scolaire (Pas de prise en charge par l'école, désolé !). (+/-20 séances par an). Le premier cours sera un cours d'essai.

L'inscription se fera par mail à l'adresse suivante phponzi@gmail.com en mentionnant le nom et la classe de votre enfant et en objet de votre mail

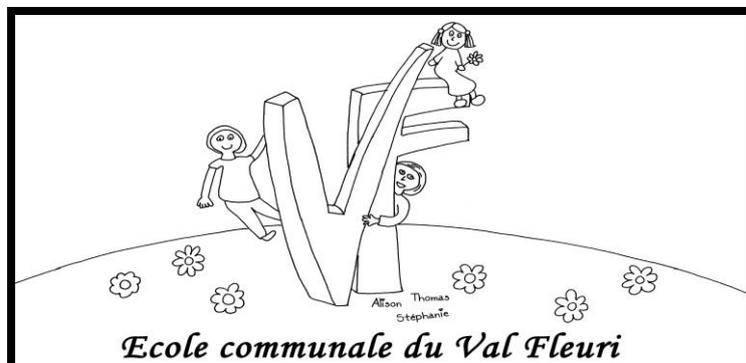


ECOLE DU VAL FLEURI

Prégardiennat

Sections maternelle et primaire

Directions : C.Ghigny – G.Rosar



Uccle, le 24 septembre 2020

VFM. Une fois inscrit, il n'y aura pas de remboursement. Une attestation fiscale peut vous être envoyée sur demande ou nous pouvons remplir le document de la mutuelle (chèque sport), merci de nous le fournir. 25 cours seront dispensés sur l'année scolaire 2020/2021. Le coût à l'année est de 125 euros soit 5 euros le cours.

Vous souhaitez tenter d'inscrire votre enfant à une activité ?

1. **Complétez le talon remis à votre enfant via sa farde de communication ou imprimer celui-ci depuis le site internet de l'école.**
2. **Transmettez celui-ci pour le mercredi 30 septembre 8h45 au secrétariat ou à la direction via la farde d'avis ou en le déposant lundi ou mardi soir auprès de la directrice de la Petite Section, Madame Ghigny, entre 15h30 et 17h30.**
3. **Les parents des élèves sélectionnés seront avertis par courrier de confirmation. Le paiement se fera après la confirmation d'inscription pour le 9 octobre au plus tard, au secrétariat ou à la direction.**

A savoir :

- La sélection des élèves se fera par les directions sur base de critères objectifs, comme sur la **présence régulière** des élèves aux garderies.
- Une priorité sera donnée aux élèves qui n'ont pas eu l'occasion de terminer le cycle des ateliers l'an passé suite à la crise Covid.
- Après trois absences non motivées ; la place sera attribuée à un enfant placé sur la liste d'attente de l'atelier.
- Aucun remboursement (en tout ou en partie) ne sera effectué dès que les ateliers ont démarré.

La Direction.